

Adresse de contact :
Dr Paul Schneider,
Ch. Mon Repos 1a,
1450 Sainte-Croix

Demande de suspendre les procédures d'asile jusqu'à amélioration de la situation sanitaire

Secrétariat aux migrations
Monsieur Mario Gattiker
Secrétaire d'Etat
Quellenweg 6
3003 Wabern/Bern

Copie :

Tribunal administratif fédéral
Madame Marianne Ryter, présidente
CP
9023 Saint-Gall

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Le Coronavirus a gelé beaucoup de relations humaines. Au SEM aussi, vous avez pris des mesures pour protéger le personnel et éviter une propagation de l'épidémie.

Notre groupe médical vaudois s'est créé en décembre 2019 :

- nous sommes engagés à divers niveaux dans la prise en charge médicale d'enfants, d'adolescentes, de familles de réfugiés, personnes fragilisées par les procédures d'asile, dans les centres fédéraux et cantonaux (gérés par EVAM) qui nous sont accessibles, et une fois qu'ils sont devenus indépendants des structures étatiques.
- nous connaissons la problématique de l'asile par nos cabinets médicaux et structures hospitalières, et également par des contacts de parrainages.

Nous soutenons les démarches de diverses organisations (dont Amnesty International) en vous demandant la suspension des procédures d'asile. Nos arguments sont médicaux. En appliquant les directives fédérales, il n'est pas possible de réunir examens et diagnostics médicaux, prise en charge psychologique et accompagnement des demandeurs d'asile dans le temps imparti – et nous ne sommes qu'au début de la pandémie. Nous plaidons aussi pour l'octroi systématique de permis de séjour provisoire, ainsi qu'un renforcement des mesures de protection pour toutes les personnes à l'aide d'urgence, ceci en particulier pour répondre aux exigences de distance sociale dans les foyers.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, à l'expression de nos sentiments respectueux.